



HAL
open science

Constellations de relations, théorie et méthode

Alexis Ferrand

► **To cite this version:**

| Alexis Ferrand. Constellations de relations, théorie et méthode. 1985. halshs-00259394

HAL Id: halshs-00259394

<https://shs.hal.science/halshs-00259394>

Submitted on 27 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONSTELLATIONS DE RELATIONS :

THEORIE ET METHODE

*Amis et Associés*¹, Fascicule 2,

Grenoble, Centre d'Etudes des Solidarités Sociales CESOL², 1985.

A. FERRAND

MC en sociologie, Institut d'Urbanisme, Université Grenoble 2

1.1 INTRODUCTION

Ce texte présente quelques éléments de "théorie" sociologique sur les relations interpersonnelles dans les classes moyennes urbaines. La problématique proposée est mise en relation avec les perspectives d'analyse développées par G.H.ALLAN³. Je serai très allusif sur les aspects où je suis le plus en accord avec G.H.ALLAN ; j'insisterai plus longuement sur les points "théoriques" où je pense utile de formaliser une approche complémentaire.

Le mot "théorie" employé ici est sans doute trop fort, disons qu'il s'agit de définir quelques notions, de formaliser le langage pour le rendre discutable. La "théorie" ici sera, au mieux, à "moyenne portée" ; c'est-à-dire sans prétention à relier systématiquement des phénomènes observés à une interprétation de l'ensemble de la structure sociale. Par contre l'ambition serait de rendre évidents et compréhensibles les passages, les liens, les hiatus aussi, entre le niveau des observations (enquête), celui du traitement des données recueillies, celui des typologies partielles et des interprétations⁴.

Les relations interpersonnelles qui seront considérées sont à ranger dans la classe particulière des relations électives ou "affinitaires", au sens où les individus eux-mêmes les perçoivent comme telles. Il s'agit donc d'une vue sur une partie seulement des relations : sont exclues celles perçues par les individus comme résultant d'une contrainte dans le travail, la vie résidentielle, la vie associative, etc.

La focalisation sur les "classes moyennes urbaines" est en partie contingente, en partie importante pour l'interprétation. Contingente parce que nous avons travaillé à Meylan (Isère-France), où ces couches sociales sont dominantes, pour des raisons de facilité. Contingente

¹ Rapport de fin de contrat financé par le Plan Construction (82 61395) et le Comité Développement spatial, cadre de vie.

² Centre d'Etudes des Solidarités Sociales, Association 1901 de recherche.

³ Le lecteur trouvera par ailleurs la traduction d'une quarantaine de pages de son ouvrage *A sociology of friendship and kinship*. Il peut être utile de prendre connaissance de ces extraits avant la lecture de ce chapitre.

⁴ J'ai engagé cette recherche en 1982 en ignorant totalement à l'époque l'existence des approches en termes de réseaux sociaux et leurs méthodes. C'est deux ans plus tard que j'ai découvert que j'avais "re-inventé" un type d'analyse et de méthode largement expérimenté. Cette ignorance a eu l'effet heureux de rendre cette recherche un peu originale relativement à des procédures qui sont déjà standardisées aux USA..

parce que le modèle théorique d'interprétation le plus lourd ne comporte pas a priori de présupposés sur une sociologie différentielle selon les classes ou les milieux sociaux ; ceci est une position d'attente et non une position de principe. Les prolongations apportées à ces travaux nous conduiront peut-être à affiner ce modèle d'interprétation, à le spécifier, ou même à en limiter strictement la validité à des milieux sociaux particuliers. D'un autre côté, la particularisation "classes moyennes urbaines" apparaîtra significative du fait de la mobilité des individus et des ménages concernés. C'est la mobilité, liée massivement à des exigences et des stratégies d'emplois, qui sera retenue comme critère important. De même, la forte propension à s'engager dans la vie de groupements associatifs est une particularité de cette population qui sera intégrée dans les essais d'interprétation.

Trois grandes orientations ont gouverné ce travail :

- Une orientation proprement empirique et descriptive visant à observer l'étendue et la diversité des relations électives des individus enquêtés ; la diversité cherche à être exprimée en termes de types de relations. Un de ces types, nommé couramment "vrais amis", est le seul concerné par le modèle original qui sera proposé.

- Une seconde orientation descriptive met en rapport la mobilité professionnelle et géographique d'une part, les engagements dans la vie associative d'autre part, avec le nombre et la diversité typologique des relations des individus. Ceci pouvant déboucher sur des interprétations relatives à la genèse des relations au long du cycle de vie.

- Une orientation interprétative cherchera à préciser ce que nous supposons être une complémentarité structurelle entre les différents types de relations ; plus précisément sera examinée et formalisée, au niveau de l'individu, l'interdépendance entre un type de relation, ancienne-durable-profonde et les types de relations plus changeantes-superficielles, etc.

Ce texte est une étape d'un travail général sur les formes de sociabilité liées au temps. Concernant les relations interpersonnelles, il s'agira de montrer que l'amitié est une institution sociale. Ce qui suppose une certaine conception des institutions : ces puissantes machines qui contribuent à la stabilité et à l'ordre (fut-il dynamique) sans lesquelles la coopération des hommes serait impossible, ne comportent pas nécessairement des appareils organisationnels et l'appui du droit positif. Des relations sociales, apparemment anodines ou triviales, emportent avec elles une dimension importante de la structure sociale. Ainsi on considérera que l'amitié est "passible d'une sociologie".

Une sociologie qui ne soit pas en fait une psycho-sociologie. Une sociologie qui n'a pas besoin de demander à la particularité des structures caractérielles d'expliquer "pourquoi c'est moi, pourquoi c'est lui...".

Il ne s'agit pas plus d'une micro-sociologie, tirée par un ethnologisme qui rapatrie sur les contrées reculées du social ou l'univers étroit des sociabilités de base, le rêve de "différence", de profondeur, d'humanité.

Une sociologie qui refuse de se faire traiter de "micro- sociologie" sous prétexte qu'elle n'aborderait pas des questions relatives à des objets sociaux massifs et globaux : les classes, l'Etat, le mouvement social, que sais-je..?

Il s'agit d'une sociologie "générale". Ce fait social est repéré, trop souvent "en passant", par la macro statistique nationale. Il peut être montré comme un fait aussi massif que l'achat de téléviseurs ou l'agrégation froide de ces innombrables événements que sont naissances et décès. Il s'agit d'une sociologie importante si nous parvenons à montrer que ces relations amicales sont aussi essentiels pour la vie quotidienne que les liens de parenté, les solidarités de voisinage ou de travail.

1.2 DELIMITATION, DEFINITIONS, ORIENTATIONS

1.2.1 CONSTELLATION DE RELATIONS INTERPERSONNELLES ELECTIVES

A) Les relations interpersonnelles constituent un "objet" des plus flous tant il est vrai que, finalement, une très grande part de la sociologie consiste à analyser des relations interpersonnelles. Objet flou également parce que la notion renvoie immédiatement à notre expérience sociale courante ; personne ne viendra contester que "ça" existe. Objet flou à force d'être trop connu, trop "proche" d'une donnée élémentaire de la vie sociale.

Dans le champ sociologique, une première remarque peut focaliser un peu la compréhension : très fréquemment les relations interpersonnelles, les interactions, constituent la matière centrale de l'observation empirique. Mais l'objet réel de l'analyse est défini ailleurs comme processus sous-jacent : fonctionnement d'une organisation, jeux de pouvoir, communication et productivité, rituels sociaux particuliers, etc. Les relations ne sont que la manifestation phénoménale de ces processus ; un palier d'analyse vers la compréhension de formes sociales globales. Caricaturons le propos : dans cette perspective analyser les relations "amicales", ce serait observer les relations interpersonnelles dans une "Amicale". La provocation de l'image rend immédiatement compréhensible la difficulté soulevée par une approche "des relations d'un individu". Ce dernier n'est pas saisi comme membre d'un collectif ou d'un groupement, interagissant avec les autres membres du groupement ; on l'isole pour saisir l'ensemble des relations qu'il noue à partir, et aussi hors de contextes sociaux clairement identifiables. L'unité d'observation, mais aussi l'unité théorique du propos, doit assumer un "individu" en société, non réductible à ses appartenances.

Ceci constitue un moment nécessaire de la démarche ; il ne s'agit pas d'une position de fond définitive. Au contraire, je souhaite, à terme, montrer que certains types de relations sont moins individuelles, particulières, qu'il n'y paraît de prime abord et qu'elles sont en fait l'expression visible d'institutions sociales qui s'appelleraient "amitié", "camaraderie" etc. Ainsi la boucle serait refermée : le refus initial de considérer l'individu comme "membre de" peut déboucher finalement sur la mise en évidence, non pas de son appartenance à une sorte de société secrète des relations informelles, mais du moins de son assujettissement à des règles ou des principes sociaux institutionnalisés.

B) Le caractère électif des relations considérées doit être explicité. Electif suppose choix. Choix suppose une sorte quelconque de "marché" : celui constitué par la totalité des rencontres possibles d'un individu. Or, dans bien des cas, les individus seraient incapables d'exprimer la naissance d'une relation en termes de choix. Le terme "électif" prête donc à confusion. Cependant nous le conservons pour les raisons suivantes :

- Faute d'être perçue comme initiée par un "choix", la relation est bien vécue comme maintenue et poursuivie par décision et convenance personnelle ; elle peut ou pourrait être interrompue. Le caractère électif tient donc plus à la continuité qu'à l'origine de la relation.

- D'autre part la signification d'électif est mieux perçue par la négation de son contraire : électif veut dire non contraint, ou non imposé. Les relations considérées ne sont pas rendues obligatoires par l'accomplissement des principaux rôles sociaux, dans l'ordre du travail, de la vie résidentielle, familiale, etc.

- Enfin le terme "affinitaire", souvent employé, me semble avoir des connotations affectives et psychologiques qui invitent à des interprétations étrangères au champ conceptuel dans lequel je veux situer le propos.

Si l'expression n'était pas insupportable de lourdeur, il conviendrait de parler de "relation interpersonnelle vécue comme maintenue par un choix individuel". Cette première définition vise simplement à délimiter un champ d'investigation empirique. C'est pour cela

qu'elle se fonde sur la perception de la relation par l'individu. Elle n'énonce rien sur les contenus, les significations, les origines ou les fonctions. Seule l'analyse interne du vaste domaine ainsi circonscrit peut déboucher sur une typologie ayant une signification dans le discours sociologique. Il s'agit donc d'une définition opératoire, exploratoire, infra- théorique.

C) Pour fixer le vocabulaire, nous appellerons "relation" l'ensemble formé par :

- l'individu enquêté ;
- le partenaire (la) ; appelé conventionnellement "personne";
- les activités, interactions qu'ils entretiennent.

Une relation est l'unité de ces trois éléments. La dissymétrie de la définition (individu / personne) est importante dans le travail actuel qui **n'est pas une analyse de réseau**⁵ : les individus enquêtés parlent de personnes qui - sauf par recoupement effectif mais fortuit et non mesuré - ne sont pas elles-mêmes enquêtées. Et aucune information, dans la démarche actuelle, n'est demandée à l'individu sur les relations qu'entretiennent entre elles les personnes qu'il connaît (à l'exception de la relation de couple). Nous sommes dans une approche qui analyse des relations, mais avec une méthodologie et des interprétations en base individuelle. Nous ne travaillons pas sur des réseaux, ce qui impliquerait une symétrie et une biunivocité possible des relations, mais sur des "objets" plus partiels et morcelés : les ensembles, individu par individu, de relations que **chacun** décrit. Nous appellerons, pour un individu donné, **constellation de relations** l'ensemble singulier formé par les personnes qu'il déclare connaître et avec lesquelles il développe des interactions sur un mode électif ou voulu.

1.2.2 UNE TOPOLOGIE SOCIALE : DES CONTEXTES DIFFERENCIÉS DE RENCONTRE

L'analyse des relations sociales en milieu urbain a depuis longtemps mis l'accent sur la segmentation et la diversité des contextes de socialisation. G.H.ALLAN, lui aussi, admet comme une donnée de la vie urbaine contemporaine la classique analyse de la segmentation des rôles sociaux dont on peut prendre une des formulations dans L.WIRTH :

"Les citadins se rencontrent dans des rôles fortement segmentaires. Ils dépendent, assurément, de plus de monde que les ruraux pour satisfaire leurs besoins vitaux et sont ainsi associés à plus de groupes organisés, mais ils sont moins dépendants de personnes particulières, et leur dépendance vis à vis des autres est limitée à un aspect très parcellisé du système d'activité d'autrui." (1938).

La division du travail, la spécialisation des activités sociales hors travail conduisent les individus à être partie prenante de groupements, d'organisations, de "sphères" distinctes et séparées : de l'entreprise au club de sport, de la paroisse au supermarché, de l'association locale au bus pris tous les matins à même heure, la vie quotidienne urbaine est constituée par une circulation plus ou moins réglée et stable entre ces "sphères". Et on peut admettre que chacune de ces sphères d'activité, en tant qu'organisation ou institution, ou de manière plus lâche en tant que contexte d'un type particulier d'interaction, définit à la fois un univers de rencontres possible et les règles propres pour chacune des interactions qui s'y développe. Règles écrites de l'organisation officielle ou règle tacite de groupes spontanés, peu importe.

Ce modèle est un modèle relatif d'abord aux institutions, organisations considérées dans leurs définitions fonctionnelles liée à la division , à la spécialisation sociale et spatiale

⁵ (NB 2007) Il serait plus précis d'écrire qu'il ne s'agit pas d'une analyse de réseaux **complets**, ni de réseaux personnels au sens de « personal community ».

des activités. Si on considère par contre les relations des individus la réalité est plus complexe. Elle est même sans doute assez radicalement différente de ce modèle. Et les études en termes de "network" tendent précisément à approcher empiriquement les connexions relationnelles que des individus réalisent de sphère à sphère. De ce point de vue, le jeu social est un double jeu : les frontières entre sphères peuvent être aussi bien jalousement maintenues que stratégiquement contournées ; elles constituent une des "donnes" du jeu et non des réalités définitivement instaurées et absolument contraignantes.

A ce point de l'argument il suffit d'admettre que l'espace des relations d'un individu en milieu urbain d'une part n'est pas donné sous forme d'une somme identifiable et limitée de membres d'une petite communauté, et d'autre part est constitué d'une série de "sphères" séparées.

1.2.3 UNE RELATION EST UNE SERIE

Une relation, telle que définie plus haut, peut être comprise dans un sens positiviste immédiat, observable : un individu rencontre une personne, développe une activité, une interaction quelconque, les protagonistes se séparent. Fin de la séquence relationnelle. Certaines analyses goffmaniennes délimitent ainsi une unité espace/temps de l'interaction. Si, pour des raisons méthodologiques, toutes sortes de limitations s'imposent faute de mieux, au niveau des modèles interprétatifs, réduire une relation à des séquences d'interactions isolables les unes des autres suppose un ensemble d'hypothèses lourdes.

Nous adopterons un autre point de vue plus proche de la position développée par G.H.ALLAN lorsqu'il analyse spécifiquement la construction d'une relation amicale : "Il est essentiel... de reconnaître que devenir amis est un processus actif. Les amitiés n'apparaissent pas "comme ça", elles sont à la fois générées et structurées par les protagonistes" (p.50). Et dans l'introduction, cette idée était annoncée : "Toute relation implique une série d'interactions, chaque interaction entre les protagonistes n'est qu'une partie ou un épisode de la relation. Ces interactions successives ne sont ni aléatoires ni informes ; elles ne sont pas des événements singuliers, isolés, sans liens entre eux. Elles constituent bien plutôt une série plus que chronologique en ce que les formes initiales d'interaction influencent et déterminent, en un mot structurent, les suivantes... Dans le processus elles définissent le chemin qu'emprunteront les futures interactions."

La forme du temps proposée par G.H.ALLAN est celle d'un temps orienté, où se développe un processus comportant des alternatives : continuer comme avant ou aller plus loin dans la relation ou reculer. C'est un temps ouvert ; une succession de décisions. Chacune d'elle remet en jeu la relation comme dans une spirale qui, à chaque tour, pourrait aussi bien poursuivre son tracé ascensionnel, inverser sa pente pour redescendre, ou décrire un cercle, en un mouvement cyclique de retour au point de départ. Toute "décision" acquise quant à la relation détermine et "structure" le niveau des enjeux de la décision ultérieure à prendre, mais pas la décision elle-même : la relation peut se casser ou être interrompue. Approfondir la relation demande du temps, une certaine durée est nécessaire pour décrire la spirale, elle n'est pas suffisante. Dans cette logique du contrat, seule la décision est déterminante.

En restant dans les perspectives intellectuelles avancées par G.H.ALLAN, nous pouvons admettre la dimension diachronique en ce que les partenaires mémorisent les acquis et les déceptions des étapes antérieures : une relation ne se développe pas seulement **dans** de la durée ; une relation serait **une série** : une succession d'événements interdépendants selon des principes, règles, ou régularités à comprendre. Chaque relation est une série ; ce que nous avons traduit par "constellation de relations" doit donc également se comprendre comme l'ensemble des séries qui engagent au cours du temps un individu donné.

Evidemment, lorsqu'il s'agit d'enquêter des individus au temps "t", le traitement méthodologique de cette épaisseur diachronique pose des problèmes considérables.

1.2.4 REGLES DE CONVENANCE

Cette conception du temps de la relation est liée à un concept majeur du propos de G.H.ALLAN, celui de règles de convenance. En un mot, pour ne pas redire ce qu'il explique fort bien, G.H.ALLAN suggère :

- que la dimension importante d'une relation est constituée par un ensemble de **règles** définissant ce qui est prescrit et proscriit ;
- que ces règles sont définies et modifiables **par les partenaires** dans une mesure plus ou moins extensive ;
- que la durée d'une relation permet précisément des **changements** successifs des règles de convenance ; la relation comme série, c'est autant la succession des micros événements relationnels, que les changements imperceptibles ou marqués dans le "régime" de la relation, par modification des règles de convenance.

"The rule of relevance determines what is pertinent to a relationship, what is permissible and desirable and what is "out of bounds" (ALLAN, 1979, p.13). La relation ne relève pas, ou pas seulement, de concordances caractérielles et psycho-affectives. Elle est définie, dans son contenu et son extension, par une règle qui prescrit les comportements souhaitables et proscriit les conduites déplacées. Evidemment cette règle est non écrite, tacite, éventuellement non consciente (au sens de non formulée et non pas d'inconsciente, refoulée).

Dans notre culture sociologique, la notion de règle sociale renvoie immédiatement à E.DURKHEIM. Or, précisément, nous avons ici affaire à une conception que je dirai non durkheimienne de la règle. Et l'écart intellectuel central entre ces deux conceptions peut être situé, d'une part dans la différence des niveaux théoriques où est dite exister et fonctionner la règle, et d'autre dans le type de temporalité propre à l'émergence et à la perdurance de la règle.

Les règles de convenance ne sont pas uniquement considérées comme des cadres sociaux, des réalités sociales institutionnalisées, stables, que les individus intériorisent dans le procès de socialisation. Elles peuvent être ainsi : elles peuvent être pré-données, antérieures, et d'une certaine façon extérieures à la relation. Mais elles peuvent également être construites et définies dans le processus même de l'interaction. Ceci est fondamental. L'auteur admet finalement, que selon les cas, soit dominerait un modèle où la règle est à la fois au-dessus (cadre social) et en-dessous (intériorisation) de l'individu, soit un modèle où la règle est construite, au niveau de et par les acteurs, dans la diachronie d'un processus.

Aussi longtemps qu'une relation interpersonnelle se développe à l'intérieur du cadre de l'organisation (qui peut aussi bien être l'entreprise que le club de sport), les individus interagissent en tant que membre, se conformant à une règle commune du sous-groupe ou de l'organisation large. Pour faire vite, disons que nous sommes face à une relation interprétable dans le modèle durkheimien : l'interaction fonctionne comme un système de rôles pré-définis par une "règle de convenance" propre, **non aux acteurs en présence, mais au cadre de leur rencontre**. Dans ce modèle, c'est aussi la temporalité propre du groupement qui est première au double sens de prééminente et d'antérieure aux relations qu'elle encadre et régule.

Or G.H.ALLAN, s'appuyant sur une enquête personnelle, synthétise un des résultats dans les termes suivants : "tandis que les enquêtés de la classe ouvrière tendent à restreindre l'interaction avec leurs amis (et avec leurs autres relations) à des contextes sociaux particuliers, les enquêtés de la classe moyenne développent leurs relations d'amitié en les extrayant résolument des contraintes imposées par un environnement parti-culier. C'est-à-dire qu'ils élargissent les "règles de convenance" de leurs relations pour qu'elles rendent possible des interactions dans une multiplicité de contextes. Cette excroissance des relations et, du coup, leur indépendance relativement à un contexte social donné, met l'accent sur l'individualité des partenaires, et permet ainsi aux membres des classes moyennes de reconnaître ces relations comme amicales." (ALLAN, 1979 ,p.49).

Ainsi le modèle d'analyse proposé par G.H.ALLAN implique deux visions liées : l'une sur le temps, l'autre sur une topologie sociale, il y a séparation des sphères de la vie quotidienne ; la relation élective est décontextualisée et transversale dans les classes moyennes ; cependant elle naît nécessairement dans un contexte spécifique ; elle s'étend au cours d'un processus qu'animent de façon stratégique les protagonistes. Temporalité et topologie sociale sont inséparables dans le modèle.

1.2.5 PROPOSITION D'UN MODELE COMPLEMENTAIRE

Maintenant je voudrais en ajouter d'autres, et définir sur leur base un autre modèle. Non pour le substituer au précédent qui me semble valide et utile pour interpréter de larges ensembles de faits ; mais plutôt pour compléter la gamme des interprétations possibles, et pouvoir ainsi comprendre certaines situations que le modèle précédent laisse à ses marges.

Les faits empiriques concernés sont fort simples : le modèle précédent assume que les relations d'amitié peuvent être interrompues et révocables. Il suppose notamment que la mobilité géographique et statutaire, conduisent à un relâchement des relations, puis, "le plus souvent" à leur abandon pur et simple. Le plus souvent, mais pas toujours. C'est cette frange de cas où l'amitié dure au-delà des distances sociales et spatiales qui demandent un autre schéma interprétatif. Je vais en proposer une formulation en termes d'une relation fondée non sur le "contrat" mais sur le "sceau".

Il faut bien mesurer que le modèle présenté par G.H.ALLAN **pourrait** rendre compte de ce type de relations : il suffit d'admettre que les protagonistes instituent une "règle de convenance" particulière pour cette situation ; par principe la notion descriptive centrale de règle de convenance n'exclut pas ce type. Les constats empiriques mettent par contre l'accent sur la rareté et la vulnérabilité de cette relation "maintenue" ; et l'orientation générale du travail est de comprendre comparativement les formes de sociabilité "rapides" et "personnalisées" des classes moyennes

Le modèle du sceau présente deux particularités relativement à celui proposé par G.H.ALLAN :

- d'un côté il veut rendre compte de situations empiriquement observées et mal interprétables par celui-ci ;

- d'un autre coté il propose des orientations intellectuelles différentes. En effet, G.H.ALLAN insiste fortement sur la nécessité de réaliser une description fiable du **processus de création** des relations. Et son propos est largement convaincant. Mais il ne vise pas tellement à dire **pourquoi** ces relations existent. Or le modèle que je propose est décalé de ce point de vue : dans le processus de création, dans la genèse de la relation, il tend aussi à dire le **fondement**, la raison d'être, le pourquoi.

Les relations concernées par ce modèle ne sont pas toutes et n'importe quelle relation possible ; il s'agit spécifiquement d'un **type** parmi l'ensemble des relations électives constitutives de la "constellation" d'un individu. Le modèle n'a donc pas de vocation générale en lui même. Par contre, ce sera précisé par la suite, il s'inscrit dans une vision d'ensemble de la constellation, en marquant des complémentarités (fonctionnelles) ou une interdépendance (structurelle).

Ce modèle repose sur la même vision "topologique" de la vie sociale urbaine des classes moyennes : spécialisation, segmentation, distance entre les sphères d'activité quotidienne. Par contre il propose une vision différente du temps, dont la caractéristique qu'on va développer, sera de marquer le primat de l'événement, événement fondateur :

- soit considéré comme une séquence symbolique insérée dans, mais disjointe de, une séquence biographique parfois longue ; variante qui rendrait compte des amitiés dites "de jeunesse".

- soit considéré comme une séquence plus courte, intervenant à n'importe quelle étape du cycle de vie, comportant comme dimensions importantes le risque et/ou le conflit ; variantes qui rendraient compte des formes diverses d'amitié "de combat". L'événement scellerait une relation irrévocable, et neutraliserait par là le temps à venir et la durée.

Si l'amitié, comme le propose G.SUTTLES (1970) dans le titre de sa contribution, peut vraisemblablement être comprise comme une "institution sociale", c'est en un sens particulier où l'on admet qu'une institution n'a pas forcément d' "appareil", n'est pas forcément du domaine de la vie publique, et n'a pas de fondement dans le droit écrit de nos sociétés comme rapport à l'Etat. L'amitié-institution serait un ensemble de pratiques réglées, gouvernées par des modèles sociaux, mais non attaché à une sphère particulière de la vie sociale. Et, en plus de reconnaître le caractère "décontextualisé" de cette interaction, relativement à des cadres sociaux établis et identifiables, il serait possible de comprendre l'amitié comme une de ces sphères, ayant sa logique et son "idéologique" propre, reliée aux autres, mais spécifique. L'amitié cherche à fonctionner ou doit fonctionner dans les cadres sociaux existants : de l'entreprise à la vie conjugale et familiale en passant par l'association ou le bistro ; elle ne se réduit pas aux règles propres de chacune de ces sphères. Elle peut se développer dedans, mais sa logique propre est à côté. Restons-en là pour la vision "topologique" qui est donc très proche de celle proposée par G.H.ALLAN : en fait c'est même une vision totalement analogue.

Le constat empirique qui fait problème renvoie plus au temps ; nous l'avons dit : des amitiés durent malgré des empêchements matériels, et parfois sociaux, considérables. J'ajouterai de plus que certains interviewés, non majoritaires, énoncent que "des amis on ne s'en refait pas.". Proposition qui est en contradiction frontale avec le modèle de G.H.ALLAN, précisément destiné à rendre compte de la relative facilité avec laquelle des classes moyennes mobiles **perdraient et recréeraient** des relations amicales. Ces interviewés réalisent un *distinguo* interne au monde des relations amicales entre les amis "maintenus", **anciens**, et les amis "depuis", ou **actuels**. Ceci pose déjà un problème particulier : l'ami ancien est un ami actuel, l'amitié est maintenue malgré... le temps et toutes sortes d'obstacles qui eussent dû l'interrompre; et c'est la première dimension sur laquelle ils insistent parfois.

La seconde dimension est encore plus fascinante puisqu'ils énoncent souvent que les amis anciens sont aussi les **vrais** amis. La différence avec le modèle de G.H.ALLAN est donc double : "à la limite", on comprendrait que des amis soient conservés bien que distants géographiquement ou socialement, mais on ne comprendrait pas "de quel droit", par quelle règle de convenance, ils peuvent de plus être les vrais amis.

Ainsi le temps ici concerné est celui de la biographie individuelle ou du couple ; mais le plus souvent individuelle. Des circonstances spécifiques créent des relations qui peuvent être maintenues et qui sont jugées très importantes par les intéressés, par delà les vicissitudes et les aléas de la mobilité. Au sein des locutions du langage courant on connaît celle qui désigne "l'ami d'enfance". Figure de romans. Celle du "conscrit". Celle de "l'ami d'études" (selon les groupes sociaux et les parlers). Ce champ sémantique n'est pas étranger au type de relations examiné ici. Il ne fait qu'attester une particularité, ou des particularités, qui restent à préciser et comprendre.

Donc je veux argumenter, pour les classes moyennes mobiles (je ne me prononce pas pour d'autres types de statuts et de trajectoires sociales), l'existence d'un double jeu sur le temps, ou plutôt d'une sorte de complémentarité entre deux jeux différents sur le temps : un jeu pragmatique d'adaptation et de contrat interpersonnel révoquant dans la durée incertaine d'un "être-là", d'une localisation résidentielle et d'une activité professionnelle sujettes à changement ; et d'autre part un appui discret mais solide sur des relations fortes et durables.

La durabilité d'un type de relations peut faire l'objet d'un constat statistique. Par lui même le constat n'explique rien. Je demande, pour l'instant et la cohérence de l'exposé, qu'on m'accorde le crédit du constat : "admettons qu'il existe, même de façon assez minoritaire, dans les classes moyennes urbaines des relations amicales durables, peu ou pas reproductibles, et non affectées par les obstacles matériels". Ainsi il est possible de passer à la phase suivante : comment expliquer cette relation ? Comment construire le modèle d'intelligibilité de cette relation ?

J'opère d'abord un glissement conceptuel : je traduis la durabilité qui est de l'ordre du constat empirique, en irrévocabilité, qui est de l'ordre des hypothèses sur les principes gouvernant les pratiques. La relation dure, non par routine, non par oubli de l'effacer, comme on laisse traîner de vieux numéros dans un calepin de téléphone, non parce que "si ça ne rapporte rien, ça ne mange pas de pain", mais parce qu'elle est par principe irrévocable ; ce qui est fort différent. Or, aussi bien dans la pratique sociale que dans les modèles d'analyse, ce principe d'irrévocabilité est limité et rare. La filiation et la consanguinité sont des types de relations reposant sur un tel principe (dans la doctrine catholique l'alliance "consommée" est également réputée irrévocable, sauf cas très spéciaux).

Évitons un malentendu : irrévocable ne relève pas du constat empirique. En effet, dans une analyse positiviste, appuyée sur un temps orienté et continu, par définition n'importe quel "événement" est irrévocable : il fut, et restera acquis. Ici, irrévocable est à la fois passé et présent : passé parce qu'ayant déjà duré, ayant été initié auparavant, présent parce que poursuivi au long du temps ; mais surtout et fondamentalement appelé à durer, **devant durer**. L'image du "sceau", d'une relation fondée sur et garantie par une "marque" indélébile, peut exprimer, par contraste avec le contrat, l'idée d'irrévocabilité.

1.2.6 GENESE SOCIALE D'UNE RELATION IRREVOCABLE

Deux modèles théoriques sont disponibles pour rendre compte de ce type de "marque". D'une part celui des générations ; mais il est objet de débat et de controverses difficiles à trancher car les axes d'analyse proposés sont souvent très différents les uns des autres. Il a l'avantage d'être un modèle "occidental et historique". Cependant le second modèle, celui des rituels initiatiques, bien que formulé en référence à des sociétés autres, me semble le plus utilisable, au prix de quelques transformations.

La dimension initiatique de **certains** types de rituels (qui peuvent conjointement comporter d'autres aspects) est d'introduire un individu, non dans un statut, qui évolue souvent dans le parcours du cycle de vie, mais dans une relation ou une appartenance, qui est **définitive**. C'est le cas pour l'appartenance à des groupes d'âges : permanente et irrévocable par principe (Cf. STEWART, 1977⁶) Mais l'institution qui définit le rituel fait apparemment défaut lorsqu'il s'agit de notre objet : les relations amicales dans les classes moyennes. En effet on ne trouve pas de manifestations évidentes d'une institution ad hoc, ni de cérémonie collective. C'est un obstacle de taille pour le transfert et l'utilisation de ce type de modèle. J'en conviens aujourd'hui ; et ne le discute pas globalement. Cependant deux points particuliers peuvent déjà être discutés : ils concernent des similitudes qui pourraient être trouvées entre des "événements" dans le cours de la vie et des "rituels" formalisés.

⁶ On trouvera ailleurs dans le site des extraits traduits en français..

J'ai proposé une analyse en ce sens des relations résultant de ces "super événements" que sont les conflits armés, en essayant de relier événement fondateur et forme-contenu du lien social. De même pour les conscrits de Villefranche sur Saône, ici dans un contexte plus contemporain mais originellement lié aussi à la guerre, j'ai montré les articulations concevables entre "l'idéologie", la forme sociale, et le principe de constitution des classes de conscrits⁷. Peut-on, aussi, concevoir un modèle interprétatif pour des événements "banaux", des non-événements historiques, mais des événements biographiques tout de même ? Et peuvent-ils fonctionner comme des rituels ?

Tout d'abord une opposition peut être levée très vite : un rituel, malgré son caractère prévisible dans la vie sociale locale, reste l'occasion pour les protagonistes d'un vécu social intense qui combine souvent drames et joies. D'autre part, même si personne n'est dupe, l'incertitude de l'issue est maintenue, notamment quant à la capacité de l'initié à assumer des épreuves. Dans le registre du tragique, et finalement de l'incertitude, le rituel n'a rien à envier à l'événement. Au moment de leur déroulement, ils sont l'un et l'autre "un coup du destin".

Le second point est plus important et concerne la temporalité. Un rappel doit être fait ; VAN GENNEP (1969), à propos des rites de passage, a fait ressortir leur caractère complexe : ils sont scindés en différentes séquences successives. Ainsi le moment du rituel et l'unité de temps (social-local) qu'il prend pour son déroulement comporte un autre temps, structuré, divisé, multiple, interne et propre à la logique du rituel. H.HUBERT et M.MAUSS ont discuté ce problème (Cf. ISAMBERT, 1979).

Je voudrais simplement retenir une idée : la disjonction possible entre des échelles de temps, ou leur emboîtement. D'un côté l'échelle temporelle de la vie sociale, éventuellement un "calendrier" et des "emplois du temps" où vient s'inscrire le rituel, et d'autre part l'échelle temporelle propre du rituel où des actions, des événements sont construits et vécus comme des séquences significatives. Cette seconde échelle est celle où s'opère la symbolisation, le "travail symbolique" sur la temporalité.

Ceci ne conduit pas à considérer le temps du "calendrier" social comme a-symbolique. Tout calendrier social est symbolique et redit dans son registre propre quelques dimensions importantes de la vie et de la pensée d'une collectivité. Ce calendrier, avec ses valeurs symboliques, va définir des périodes et des moments : il qualifie et ordonne des durées collectives. Par contre certains rituels sont des opérateurs de passage, de rupture, de saut qualitatif. Au lieu d'indiquer la durée d'une signification, ils signifient la rupture entre des durées. Ils opèrent une disjonction entre une durée réelle, comme une sorte de signifiant, et une durée dite, symbolisée, qu'on achève, suspend, ou inaugure.

Cette disjonction où un petit temps social (disons de un à trois jours par exemple) enferme le temps complexe d'un rituel initiatique, où va se jouer une transformation massive du rapport des initiés entre eux et avec la collectivité, peut-elle être retournée ? Peut-on considérer qu'un temps social long puisse être l'encadrement concret de la construction d'un temps symbolique "court" et structuré où les mêmes transformations seraient opérées ? Si on admet ce renversement de la disjonction, on peut admettre que non pas une cérémonie, ponctuelle, courte, mais une période biographique longue, peut être aussi le temps social concret de structuration d'un temps symbolique, ayant la même efficacité d'opérateur d'un changement d'étape dans le cours de la vie et de marquage d'un ensemble de relations. C'est-à-dire que des périodes biographiques particulières seraient la durée réelle (longue) et le moment symbolique (ponctuel) où une forme particulière de relation interpersonnelle trouve à la fois son origine, son fondement et son principe : être irrévocable.

⁷ Voir les textes A.Ferrand 1980 « Etapes du cycle de vie et rapport à l'espace » et A.Ferrand, 1979 « Ritualisation du rapport entre les âges ».

1.2.7 L'IRREVOCABLE : UNE SOCIOLOGIE EN SOUFFRANCE

Quelle est la fonction intellectuelle des arguments avancés plus haut ? Uniquement de produire - s'ils convainquent - une acceptation de l'idée selon laquelle des "événements" peuvent produire des relations irrévocables. Cette acceptation étant fondée chez le lecteur un peu accoutumé aux écrits ethnographiques sur la relative banalité de ce type de proposition appliquée aux sociétés décrites par ces travaux. D'un point de vue logique l'argument sous-entend que le lecteur accepte que "ailleurs" la proposition aille de soi ; et que "ailleurs" elle ne nécessite pas de plus amples explications ou discussions. Ceci étant a priori admis, il ne reste qu'à légitimer le transfert analogique ; ce à quoi s'est employé le petit commentaire sur la disjonction entre temps profane et temps symbolique. D'autres aspects du transfert analogique pourraient également être développés, mais là n'est pas le problème.

Cette démarche et ces arguments ne sont pas vains. Ils relèvent d'un va et vient qui permettent d'affiner les questions ou de les généraliser : ici ou "ailleurs", finalement, comment peut-on définir une relation sociale "irrévocable" ? L'évidence ethnographique n'est-elle pas un masque ? Comment l'ethnologie traite-t-elle la question ? Que pouvons-nous dire de particulier aux sociétés "modernes" ? Ces interrogations ouvrent le domaine d'une sociologie de l'irrévocable, que je dis en souffrance non pas tellement parce que la question n'aurait jamais été soulevée que du fait de la dominance d'une sociologie du changement, pour laquelle, symétriquement, la révocabilité est le maître mot.

Je ne traite pas de l'irrévocabilité de façon systématique ici ; seules quelques propositions liminaires sont cependant nécessaires.

- Il ne s'agit pas d'en appeler initialement à des invariants. J'admets l'existence d'invariants anthropologiques. Mais des propositions relatives à des invariants (qu'ils soient au niveau de formes sociales, de règles, de structures imaginaires, ou à tout autre niveau) ne peuvent être formulées que in fine, une fois qu'est avérée l'incapacité de tout autre paradigme à fournir une explication correcte d'un phénomène.

- Il ne s'agit pas d'un discours sur les "racines" ou les "archaïsmes". Il faut parvenir à saisir les relations, peut-être dialectiques, peut-être paradoxales, peut-être complémentaires, entre révocabilité et irrévocabilité, en tant qu'elles constituent deux pôles de la vie sociale et des existences individuelles.

Il convient de définir le niveau, ou les niveaux, d'existence sociale du principe d'irrévocabilité :

- règles institutionnalisées et contrôle social assurant la perdurance de la relation sous peine de sanction ;

- et/ou intériorisation dans l'inconscient du psychisme sous forme d'une structure irrévocable parce que sa mise en question conduirait à une démolition du moi ;

- et/ou irrévocabilité mythique et imaginaire, pur système de pensée, irrévocable parce que logique, logique parce qu' idéo-logique ;

- et/ou irrévocable parce que, simplement, pratiquement nécessaire comme relation sociale, dernier recours et donc fondamentale, avant le basculement final de l'individu dans la réelle solitude.

Ces pistes d'un travail à faire (en partie déjà avancé sur le problème de la liaison entre forme-contenu de la relation et événement fondateur) montrent d'une part les incertitudes théoriques qui accompagnent l'analyse des travaux empiriques, et d'autre part les perspectives générales dans lesquelles situer une sociologie de l'amitié qui est aussi bien une sociologie des générations et des âges qu'une sociologie des relations réalisant une mise en forme sociale du destin.

1.3 QUELLES OBSERVATIONS ?

1.3.1 QUESTIONNAIRE ET INTERVIEW : DEUX PROCEDURES, DEUX OBJETS

Après avoir présenté les orientations générales de l'analyse, cette seconde partie sera consacrée à la discussion de quelques questions qui apparaissent lorsque est envisagée une procédure d'observation empirique. Il s'agit d'examiner comment "opérationnaliser" des propositions abstraites et générales ; comment produire des données correctement articulées à ces propositions. On traitera ici des notions, les questions relatives au protocole d'enquête sont présentées avant les résultats dans le chapitre suivant.

La discussion de l'opérationnalisation des hypothèses générales est rendue délicate par l'existence de deux procédures - une enquête par questionnaire et des interviews - qui visent des **objets** en partie différents : elles ont en commun de chercher à décrire la constellation de relations actuelles, et en partie de chercher à décrire l'origine des relations comme nées dans des contextes sociaux et des périodes biographiques particulières. Elles sont très différentes en ce que :

- Le questionnaire et son traitement vont autoriser des inférences interprétatives **propres à l'analyse**, alors que l'interview vise explicitement à faire dire par l'enquêté la "sociologie spontanée" de ses relations ; c'est-à-dire comment **lui** les décrit et les différencie, comment il en fait "l'histoire", comment il se les explique.

- Corrélativement l'interview autorise une parole qui prend son temps et qui peut, éventuellement, détailler le processus chrono-logique, des étapes, dans la formation de telle ou telle relation, construire des rapports de sens entre aujourd'hui et hier ; le questionnaire enregistre des macro-situations biographiques sans contenu précisé (avoir habité tel endroit, avoir milité dans telle association, etc.), en tant qu'événements ou séquences biographiques "discrètes" et, d'autre part, l'état actuel de la constellation de relations.

Une autre difficulté vient de la présence de deux hypothèses, de deux modèles dont on a vu qu'ils ne sont pas logiquement analogues.

1.3.2 LES REGLES DE CONVENANCE DES RELATIONS

Au niveau descriptif une relation doit être saisie comme règle de cette relation. L'**existence** de telle règle est bien attestée par les situations de transgression évoquées par G.H.ALLAN. La consistance de l'objet fait peu de doute. Quels sont les "observables" à travers lesquels nous pouvons supposer récupérer des traces significatives de ces règles ?

A) La première réponse : les comportements. Oui mais lesquels, puisque, par principe ces règles définissent autant les frontières, les cas limites, que les micro-impératifs quotidiens ; elles définissent du souhaitable qui n'est peut-être pas possible et il y a du possible qui n'est pas souhaité, et du désirable qui n'est pas "convenable". Donc s'appuyer sur les comportements seuls laisserait hors analyse le non réalisé qui est cependant dans l'ordre de la règle. C'est là un obstacle majeur. Deux remarques incidentes :

- La définition de la relation comme règle de la relation rend caduque toute discussion sur un "écart" entre pratique, comportement, et principe, règle, représentation, etc. puisque cet écart est posé a priori comme existant, et que, au premier chef, ce n'est pas cet écart qui nous intéresse. C'est une question à traiter secondairement éventuellement dans une perspective d'interprétation de la modification des règles : jusqu'à quel point une règle inappliquée demeure-t-elle un principe de structuration et d'auto-interprétation d'une relation ?

- L'approche par les comportements supposerait une observation ethnographique participante. Celle-ci est socialement proscrite par les règles générales de convenance : l'enquêteur est un étranger qui n'a pas à être invité comme une sorte "d'ami de la famille" à toutes les manifestations de la sociabilité d'un ménage. Fut-elle possible en termes de temps et de disponibilité, une telle procédure reposant fondamentalement sur un double jeu est d'abord moralement inacceptable. Elle introduit aussi une contradiction dans les termes, car c'est par une transgression des règles de convenance que serait créée la situation rendant possible l'analyse de ces règles. Par contre il est de la responsabilité propre de l'analyste de se vivre lui-même comme objet dans sa vie quotidienne, si l'exercice ne rend pas l'existence insupportable. Et ceci arrive toujours à un degré ou à un autre, tant il est évident, comme l'indiquait K.WOLF⁸ qu'on ne cherche pas une vérité scientifique sans lien avec une "vérité existentielle" quelconque.

B) La seconde réponse est que l'observable est une **parole**, libre ou encadrée (questionnaire). Or les règles sont supposées largement implicites. Ceci signifie simplement qu'il est impossible de faire produire une parole énonçant ces règles en tant que règles.

Par contre, il est possible de faire énoncer une parole sur **les mises en pratique** de ces règles ; donc sur des situations ou des interactions particulières. La règle n'est pas énoncée comme un "discours" construit, structuré, hiérarchisé. On peut supposer qu'elle n'a aucune existence mentale de cette espèce sauf sous la forme mondaine du manuel (désuet) de savoir vivre de la baronne DE STAFFE. Bien que là aussi, cette règle soit d'abord faite de jurisprudence : de situations particularisées. Une règle peut se comprendre comme un ensemble de principes gouvernant des interactions particulières. Et elle n'est sans doute pas pensable, ou exprimable, en dehors de ces situations. Le "sans doute pas pensable, ou exprimable en dehors de ces situations" renvoie à une question délicate relative à la réelle particularité et originalité des règles de convenance. Deux suppositions différentes mais compatibles peuvent être faites.

- La règle de convenance (au sens de G.H.ALLAN, "décontextualisé" et contractuel-interpersonnel du terme) est par définition spécifique aux partenaires en tant qu'individus et personnes singulières. A ce titre la règle est impensable sans la singularité et des partenaires et des situations, puisque précisément elle institue cette singularité.

- Cependant, on doit admettre l'existence de "grands principes". Il existe une ou des conceptions sociales générales de ce qu'est "un ami", un "bon voisin", un "camarade d'atelier". Ce que G.H.ALLAN aborde en partie en termes de "rôles" sociaux, soit comme moyenne des comportements (ce qui ne nous intéresse pas ici) soit comme modèle social (pattern), et qui renvoie plus directement aux règles de convenance. Ces principes peuvent être énoncés de façon générale, sans référence à des personnes particulières, mais pas sans référence à des situations. Personne ne serait capable de définir les principes de "franchise" ou "fidélité" sans donner des exemples.

Aussi peut-on maintenir l'idée de la coexistence de ces deux niveaux :

- le niveau des modèles sociaux généraux, que l'on peut énoncer à travers des exemples et des situations types ;

- le niveau singulier de règles de convenance régissant les interactions avec des partenaires, des personnes particulières.

Autrement nous serions obligés de supposer que les partenaires inventent réellement les règles de convenance, dans un vide cognitif et normatif complet, ce qui est absurde. Il y a évidemment invention. Mais le processus de cette invention me semble mériter une hypothèse

⁸ Dans le séminaire de sociologie de la connaissance à l'université de PARIS X en 1967.

para-structuraliste : cette invention relève d'abord de la combinatoire réalisée à partir d'un stock limité de principes.

C) Je n'exclue pas qu'on puisse mettre au jour les principes - sûrement inconscients - à partir desquels l'inventivité humaine crée des variantes et des dérivées constituant au total un "système" intelligible. On peut penser parvenir à mettre en évidence les "règles élémentaires de l'amitié". Cependant cette proposition doit être comprise comme un horizon intellectuel, inatteignable comme tout horizon ; et seulement comme "para" structuraliste, car, malgré l'importance structurelle pour une société que je reconnais à ces relations électives, je n'en admetts pas moins qu'elles jouent vraisemblablement sur la périphérie des nécessités sociales, et donc dans ces zones où l'arbitraire culturel ne rencontre même plus, et n'a plus à rendre compte de, ces référents majeurs que sont le sexe, l'enfantement et la filiation, l'alliance, le pouvoir, la survie économique, et.

Ce système de règles aurait à voir avec cette nécessité indépassable qu'est l'avance en âge vers la mort ; mais ce référent pose d'abord des problèmes dans l'ordre des significations : il "doit" trouver la **forme** sociale porteuse de, ou expression de, son sens et de son non sens ; mais il n'aurait pas de nécessité sociale aussi impérative que la filiation (que dire de cet enfant né ?), ou que la définition de l'en-groupe ("il doit"..., cette formulation porte en elle le retour subreptice des "nécessités" chères au fonctionnalisme, et des pensées sur les invariants écartées plus haut ; dans l'immédiat, il n'y a rien de plus précis à avancer).

D) A un niveau plus faible d'hypothèse, il est vraisemblable que les règles de convenance relèvent d'une forme quelconque de combinatoire :

- constituant des ensembles originaux,
- par rassemblement de principes non originaux,
- plus ou moins séparés les uns des autres,
- capables de fonctionner dans d'autres combinaisons.

C'est l'ensemble qui est original, pas les éléments. On peut imaginer des "unités-règles-de-base" (pour ne pas dire règles-élémentaires). Celles-ci régulent des protocoles sociaux, des interactions concrètes, qui ne sont pas en nombre indéfinissable et illimité. Par là nous revenons vers les approches goffmaniennes des scénarios sociaux types. Les particularités des règles de convenance résulteraient des types de combinaison réalisées, de leur soumission aux accords entre partenaires, de leur évolution.

Laissons ouverte la question du statut logique, significatif et méthodologique, qu'il convient d'attribuer à une combinaison d'unités-règles-de-base" qui constitue pour **une** relation donnée sa "règle de convenance". En effet cet ensemble peut être compris comme :

- une simple juxtaposition, un ensemble d'unités de base ;
- une totalité originale, ce qui interdirait des mesures sur les unités de base hors de chacun de leurs contextes combinatoires particuliers.
- une forme quelconque de système et de système logique.

Pour la démarche empirique et l'étape exploratoire où se situe ce travail, il convient de faire des hypothèses basses (la simple juxtaposition) qui imposent moins de contraintes sur l'observation, puis sur le traitement des données.

Ceci étant posé, des perspectives pour l'observation peuvent être définies :

- la règle de convenance est un simple ensemble d'unités de base ;
- l'ensemble de ces unités pour une relation donnée ne forme pas a priori un système d'interdépendance cohérent ; la règle de convenance serait donc décomposable en unités discrètes sans perte de signification ;

- ces "unités-règles-de-base" sont actualisées et exprimables dans la description et le commentaire sur des situations ;

- ces situations ne sont pas en nombre illimité, et des situations types peuvent être envisagées.

Cette série d'hypothèses nous a permis de définir une procédure d'enquête par questionnaire proposant aux enquêtés une liste standard de situations types auxquelles ils devaient affecter les personnes, parmi leurs connaissances, pour lesquelles ces situations étaient jugées soit fréquentes soit préférables. Dans les trois éléments que nous avons dit constitutifs d'une relation (individu - activité convenable - personne), seule est ouverte par le questionnaire l'affectation des différentes personnes aux activités types proposées. Au sens, faible, défini ci-dessus, la règle de convenance d'une relation sera alors reconstituée simplement comme l'ensemble des situations types que l'enquêté aura dites soit fréquentes soit préférables avec une personne particulière parmi ses connaissances. Le détail de cette procédure est décrit dans la présentation du questionnaire.

Evidemment l'opération est grossière, mais reste intellectuellement cohérente. Elle est grossière parce que les situations types proposées sont prises comme des macro-scénarios sociaux formant une totalité relativement identifiable : recevoir des amis chez soi, partager une maison de vacance, emprunter de l'argent, etc. Il est bien évident qu'il y a de nombreuses manières (en tout cas sûrement deux ou trois...) de "recevoir des amis à dîner" ; et ces trois variantes sont significatives. La procédure ne trie pas aussi fin. Elle reste grossière. Ce sera aux résultats empiriques de révéler si cette grossièreté conduit à l'insignifiance ou si une différenciation significative des règles appliquées à chaque relation devient observable.

La question de fond n'est pas relative à la finesse de l'observation en elle-même, mais au type de restructuration conceptuelle envisagée pour rendre compte des données. Les hypothèses formulées ci-dessus supposent qu'il n'existe pas de différence de nature entre les unités élémentaires qui permettent de constituer une règle de convenance et cette règle elle-même. On admet que, s'il y a trois façons d'enlever son chapeau en entrant et quatre classes de cadeaux à faire aux copains qui vous reçoivent, ces micro-règles sont formellement analogues aux règles d'ensemble qui structurent les trois manières de recevoir des amis.

La procédure suppose que la compréhension des items proposant des situations types va de soi. Supposition lourde : quelques mots doivent pouvoir évoquer des situations significatives pour les enquêtés. Il faut supposer aussi que cette compréhension est homogène pour l'ensemble des individus constituant l'échantillon. Le bon taux de réponse laisse penser que les situations types étaient correctes ; par contre nous ne maîtrisons en rien l'homogénéité de la compréhension de ces situations. A un niveau fin, ceci peut s'avérer important, puisqu'un même label social "recevoir des amis à dîner" pourrait recouvrir des situations et des "unités-règles-de-base" différentes. C'est important si on envisage, sur l'ensemble de l'échantillon, d'examiner quel type de personne est concerné par quel type d'activité, tous individus confondus. Par contre c'est moins important si on parvient à produire des mesures qui jouent sur l'ensemble des situations proposées et sur l'ensemble des personnes citées, par chaque individu séparément. En bref des mesures sur la structure de la constellation sont moins vulnérables que des mesures sur les unités de base.

E) La distinction entre les personnes avec lesquelles l'individu dit qu'il est "fréquent" ou "préférable" de mener telle activité ou d'avoir telle interaction cherche à récupérer la dimension proprement normative de la règle de convenance. Des personnes citées comme partenaires préférables et non fréquents devraient correspondre à des situations où des empêchement matériels et sociaux limitent les interactions, qui sont cependant perçues comme "convenables".

F) Les items et les choix proposés sont uniquement "positifs". Trois possibilités auraient pu être prévues : fréquent / préférable / exclu ou non souhaitable (façon dont sont structurés les questionnaires sociométriques qui prévoient les "rejets"). Ceci pourrait être intéressant, mais s'avérerait trop lourd dans une situation d'entretien par questionnaire. En outre, pour les personnes interrogées sur leurs relations le basculement permanent entre deux registres d'appréciation (positif et négatif) est difficile. A priori il semble que ce soit deux façons distinctes d'envisager ses relations, et non les deux pôles d'un continuum. Si cette hypothèse est correcte, la seule solution serait de proposer à nouveau la série complète des situations type pour permettre une affection des relations dans le registre "négatif".

En conclusion de cette opérationnalisation d'une analyse des règles de convenance apparaît plus clairement ce que le questionnaire devrait saisir et laisser échapper. Il n'offre rien sur :

- la transformation dans le temps de chaque relation ;
- des composantes fines des règles de convenance puisqu'il travaille à partir de macro-situations ;
- l'interprétation subjective de la relation.

Il fournit :

- la liste des personnes considérées comme des relations personnelles ;
- le contexte social dans lequel chaque personne est dite avoir été connue ;
- la règle de convenance de la relation avec chacune de ces personnes comme ensemble d'interactions fréquentes et préférables ;
- la constellation de relations au moment de l'observation comme ensemble de ces règles de convenance.

Références

- *ALLAN G.H. *A sociology of friendship and kinship*. London, George Allen and Unwin, 1979.
- *ALLAN G.H. Une sociologie de l'amitié et de la parenté. Extraits traduits par FERRAND A. *Amis et associés*, n°1, Paris, CESOL, 1983.
- *BOZON M. Conscrits et fête des conscrits à Villefranche-sur-Saône. *Ethnologie Française*, 1979, vol.IX, n°1.
- *BOZON M. *Les conscrits*. Berger Levrault, Paris, 1981.
- *ISAMBERT F.A. H. Hubert et la sociologie du temps. *Revue Française de Sociologie*, 1979, vol.X, n°1.
- *STEWART F.H. *Fundamentals of age groups systems*. New York, Academic Press, 1977.
- *SUTTLES G. Friendship as a social institution. CALL G.J.Mc (ed.), *Social Relationships*, Chicago, Edline, 1970.
- *VAN GENNEP A. *Les rites de passage*. Paris, Mouton, 1969.
- *WIRTH L. Urbanism as a way of life. *American Journal of Sociology*, n°44, p.3-24.